

Régime de remplacement de l'assurance maladie de l'ontario (OHIP)

Couverture médicale au Canada

Votre numéro de police : 100012915
Votre fournisseur de services : solutions pour les marchés spéciaux
Votre numéro de certificat d'assurance est votre numéro d'identification de l'étudiant

Tout étudiant international âgé de moins de 65 ans, ainsi que son conjoint et les enfants à charge qui l'accompagnent sont admissibles à cette couverture.

Indemnisation maximale pour toute la durée de vie :
2 000 000 \$

Soins médicaux

- Traitement de maladies ou de blessures
- Consultations avec un médecin ou en clinique
- Consultation aux urgences
- Couverture pour les services médicaux et le matériel médical

La couverture pour les services médicaux et le matériel médical comprend :

- Le traitement des fractures et des dislocations, les radiographies et examens de laboratoire, les interventions dentaires pratiquées par un chirurgien-dentiste, les évaluations médicales annuelles, les soins donnés par un anesthésiste certifié, l'aide pour fente labiale ou palatine, les frais de soins de santé aux nouveau-nés.

Soins d'obstétrique et de maternité

- Indemnité maximale pour toute la durée de vie : 25 000 \$

Soins psychiatriques

- Indemnité maximale pour toute la durée de vie : 50 000 \$

Blessures intentionnelles, suicide et tentative de suicide

- Indemnité maximale pour toute la durée de vie : 10 000 \$ lorsque l'hospitalisation est requise

Traitements en oncologie

- Indemnité maximale pour toute la durée de vie : 50 000 \$

Frais de rapatriement

- Indemnité maximale : 15 000 \$ par année scolaire

Frais de retour au domicile

- Indemnité maximale : 10 000 \$ par année scolaire

NOTA BENE : Tous frais pour une hospitalisation ou une intervention chirurgicale planifiée, y compris les chirurgies d'un jour, doivent être soumis pour approbation à l'assureur 3 jours avant la date d'admission. Dans le cas contraire, l'indemnisation se limitera à 70 % des frais engagés, jusqu'à concurrence de 10 000,00 \$.

Médicaments

Votre numéro de police : 100017
Votre fournisseur de services : sécurindemnité
Voir à l'arrière pour connaître votre numéro de certificat d'assura

Remboursement à 80 %

- Indemnisation maximale de 5 000 \$ par année scolaire

Vaccination et immunisation préventives

- Indemnité maximale : 150 \$ par année scolaire
- Hépatites A et B comprises

Contraceptifs

- Indemnité maximale : 200 \$ par année scolaire

Soins de santé complémentaires

Votre numéro de police : 100017
Votre fournisseur de services : sécurindemnité
Voir à l'arrière pour connaître votre numéro de certificat d'assura

Acuponcteur, audiologiste, chiropraticien, ergothérapeute, nutritionniste, ostéopraticien, podiatre, naturopathe, orthophoniste

- Indemnité maximale de 500 \$ PAR praticien par année scolaire

Massothérapeute et orthothérapeute

- Indemnité maximale cumulée de 500 \$ par année scolaire

Physiothérapeute

- Indemnité maximale de 500 \$ par année scolaire

Psychologue, travailleur social et psychanalyste

- Indemnité maximale cumulée de 1 000 \$ par année scolaire

Services de tutorat

- Indemnité maximale de 1 000 \$ par année scolaire à raison de 15 \$ l'heure

Frais de taxi en cas d'urgence

- 50,00 \$ par année scolaire (excluant les frais d'ambulance)

Frais dentaires en cas d'accident

- Indemnité maximale de 2 000 \$ par année scolaire

Services médicaux et appareils importants couverts

- Visitez www.morcare.ca pour consulter la liste complète des services et appareils.

Soins de la vue

Votre numéro de police : 100017
Votre fournisseur de services : sécurindemnité
Voir à l'arrière pour connaître votre numéro de certificat d'assura

Remboursement à 100 %

Examen de la vue

- Indemnité maximale : 80 \$ par période de 24 mois

Lunettes et verres de contact

- Indemnité maximale : 150 \$ par période de 24 mois

Soins dentaires

Votre numéro de police : 100017
Votre fournisseur de services : sécurindemnité
Voir à l'arrière pour connaître votre numéro de certificat d'assura

Indemnité maximale de 750 \$ par année scolaire

- Franchise de 0 \$

Services de base

- Remboursement à 80 %

Services préventifs

- Remboursement à 80 %

Soins majeurs, soins d'endodontie et soins parodontaux

- Remboursement à 50 %

DMA (Décès ou mutilation accidentels)

Indemnité maximale : indemnisation de 1 000 000 \$ par (1) accident

Prestation en cas de décès de la personne assurée

- Étudiant : 50 000 \$
- Conjoint : 10 000 \$
- Chaque enfant à charge : 2 500 \$

Table d'indemnités selon la perte subie, remboursement de frais médicaux en cas d'accident, deuil, défiguration cosmétique, service de garde, prestation d'éducation, transport de la famille, frais funéraires, modification de résidence ou de véhicule, identification, revenus mensuels liés au séjour à l'hôpital, thérapie psychologique, réadaptation, rapatriement, ceinture de sécurité, formation professionnelle pour le conjoint, remboursement des frais de voyage pour le ou les parents, services de tutorat.

Urgence hors de la province

(Couverture de voyage)

Couverture en cas de blessure ou de maladie urgente

→ Par voyage assuré : 5 000 000 \$

Durée du voyage

→ Durée maximale de 180 jours

La couverture et l'assistance hors province sont fournies par Compagnie d'Assurance AIG du Canada.

Numéro de police : 9429120

Global Excel

- Pour de l'assistance en cas d'urgence, composez le 1-877-207-5018
- À l'extérieur de l'Amérique du Nord, appelez à frais virés : +1 819-566-3940

Assistance médicale

VOUS DEVEZ communiquer avec Global Excel avant de recevoir tout traitement médical. Si vous ne le faites pas, vous pourriez recevoir des traitements médicaux inutiles ou non nécessaires qui ne font peut-être pas partie de votre couverture.

Programmes d'aide aux étudiants

Parlons-en

- Des soins compatissants et confidentiels pour votre santé et votre bien-être. Parlons-en offre une thérapie, des conseils, des cours, des outils et des événements pour améliorer votre santé et votre bien-être.

Pour obtenir de l'aide, veuillez appeler : 613-801-4058

- Pour les demandes de règlement alternatives de l'OHIP
- Pour configurer la facturation directe
- Pour les réclamations de soins de santé et dentaires

Conseiller d'assurance :

→ 2255 Sheppard East, Atria 1, 2nd Floor, Suite 202.,
Toronto, ON, M2J 4Y1
Tél. : 613-801-4058
Site Web : morcare.ca
Courriel : help@morcare.ca

Morcare devient

ALUMO

Déposer votre réclamation

Pour une hospitalisation ou des soins médicaux sous le régime de remplacement de l'assurance maladie de l'Ontario, dma et urgence hors de la province :

Soumettez vos réclamations en ligne: visitez www.morcare.ca

Option secondaire: Par courrier à l'adresse indiquée sur le formulaire de réclamation

- Votre numéro de police : 100012915
- Fournisseur : solutions pour les marchés spéciaux
- Votre numéro de certificat d'assurance est votre numéro d'identification de l'étudiant

Vous pouvez télécharger votre formulaire de réclamation au www.morcare.ca. Veuillez vous assurer de numériser ou d'envoyer des photos de votre formulaire de réclamation et de tous les reçus ou factures.

Réclamation pour les médicaments, les soins dentaires et les soins de santé complémentaires:

Les indemnités pour les médicaments, les soins dentaires et les soins de santé complémentaires sont versées par SécurIndemnité. Si le paiement de la réclamation doit être directement versé au pharmacien ou au dentiste, les renseignements suivants sont nécessaires :

Votre numéro de police : 100017

Fournisseur : sécurindemnité

Votre numéro de police : _____ LC

- Les 7 derniers chiffres de votre numéro d'identification de l'étudiant, suivis de LC
- Par exemple : si votre numéro d'identification de l'étudiant est 235-839-388
- Votre numéro de police est 5839388LC.

Si vous envoyez votre réclamation de médicaments, de soins dentaires ou de soins de santé complémentaires par la poste, veuillez l'envoyer directement à l'adresse indiquée sur le formulaire de réclamation. Pour toute demande au sujet de soins dentaires, veuillez appeler SécurIndemnité : 1 888 513-4464

Pour télécharger votre carte médicale:

- Allez à www.morcare.ca
- Sélectionnez «Collège La Cité»
- Cliquez sur «Votre espace» dans le menu du haut
- Entrez votre date de naissance et votre numéro d'étudiant

Morcare devient

ALUMO

LA CITÉ
LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS
ET DE TECHNOLOGIE

2025-2026

Programme pour les étudiant·e·s étranger·ère·s

Collège d'arts
appliqués
et de
technologie
La Cité
Collégiale

Pour toute question au sujet de la couverture hospitalière ou médicale et des réclamations, veuillez communiquer avec le centre d'appel Alumo pour étudiants ouvert 24 heures sur 24 : 613-801-4058



Cette liste n'est qu'un sommaire des indemnités. Pour plus d'information, veuillez visiter www.morcare.ca

